

Pharmacie de Sèvres 143 route de Vertou 44200 Nantes	N°	Version	Nom de la procédure : Réception et Validation des alertes sanitaires	Nb de page : 1
	1	a		
Création le : 11/12/2015 Par : Noémie Delangle			Date d'application : 11/12/2015 Par : Noémie Delangle	

Domaine d'application

Réception et validation par l'ensemble des membres de l'équipe des alertes sanitaires

Responsable

La personne qui reçoit l'alerte en premier

Fait quoi

Réceptionne l'alerte sanitaire

Vérifie si des produits sont concernés par cette alerte et suit alors la procédure indiquée sur l'alerte pour le retour de ceux-ci

Valide la prise en charge de l'alerte en le notant sur la feuille, en signant et en tamponnant celle-ci

Notifie aux membres de l'équipe qu'une alerte sanitaire a été émise

Range la feuille d'alerte dans le tiroir prévu à cet effet

Comment

Dès la réception d'une alerte sanitaire, le membre de l'équipe qui la reçoit vérifie si les médicaments que l'on a en stock sont concernés par l'alerte sanitaire et fait le nécessaire si le produit doit être retourné (soit au grossiste, soit au laboratoire en fonction de ce qui est spécifié sur l'alerte).

Une fois le tout vérifié, la personne note « VU » sur la feuille, la signe et la tamponne de la date du jour.

Une fois cette étape réalisée, la personne informe les membres de l'équipe de la teneur de l'alerte et signifie que le nécessaire a été fait.

Une fois l'alerte validée, celle-ci doit être rangée dans le bloc tiroir gris situé au-dessus de la table de déballage sur la droite.

Où

À l'officine

Contrôles à effectuer et traces à garder

Feuille d'alerte sanitaire vérifiée, signée et tamponnée